
DESTINATAIRES : Anesthésiologistes, chefs des blocs opératoires, inhalothérapeutes

EXPÉDITEUR : Mélanie Caron, chef du département de pharmacie

DATE : 2016-09-29

OBJET : **Sugammadex (Bridion)** Antagoniste sélectif de relaxants musculaires

Le sugammadex sera disponible dès le 5 octobre en fiole contenant la solution injectable à une teneur de 100 mg/mL (sous forme de sugammadex sodique).

INDICATIONS ET USAGE CLINIQUE : indiqué pour la décurarisation après un bloc neuromusculaire modéré à profond induit par le rocuronium chez les adultes qui doivent subir une chirurgie. Il n'existe pas de données pour le moment chez les enfants de moins de 18 ans ainsi que chez les femmes enceintes.

Une dose de 2 mg/kg est recommandée après la réapparition spontanée de 2 réponses au Td4 (T2), après un bloc neuromusculaire modéré induit par le rocuronium.

Une dose de 4 mg/kg est recommandée après la réapparition spontanée de 1 ou 2 réponses au compte post-tétanique (CPT), et en l'absence de réponse à la stimulation en Td4 après un bloc neuromusculaire profond (0 réponse au Td4) induit par le rocuronium.

Décurarisation immédiate : Une dose de 16 mg/kg n'est recommandée que lorsque l'on doit décurariser d'urgence un bloc neuromusculaire après l'administration d'une dose unique de 1,2 mg/kg de rocuronium pour l'intubation. L'efficacité de 16 mg/kg de sugammadex pour un tel usage a été étudiée chez des patients devant subir une chirurgie, en l'absence d'une urgence respiratoire.

L'âge et la fonction rénale peuvent influencer l'action et l'élimination du suggamadex. Il est important d'observer une période d'attente minimal avant d'administrer à nouveau des curares.

Le sugammadex doit être administré par voie intraveineuse en bolus unique. L'injection en bolus doit être administrée rapidement (en 10 secondes) dans un cathéter veineux déjà mis en place. La tubulure intraveineuse doit être bien rincée (p. ex., avec du chlorure de sodium à 0,9 %) entre l'administration du sugammadex et celle d'autres médicaments. Il convient d'examiner le cathéter pour déceler tout signe de fuite.

Ce médicament sera administré par l'anesthésiologiste lui-même pour le moment. Il n'y aura donc pas de formation pour le personnel du bloc opératoire. La surveillance et la prise en charge immédiate du patient est donc effectuée par l'anesthésiologiste. L'anesthésiologiste complètera le formulaire d'utilisation du médicament qu'il aura trouvé avec les fioles puis l'acheminera à la pharmacie et des nouvelles fioles seront retournées au bloc opératoire. De plus, il notera au dossier de l'usager l'indication, la posologie et le suivi effectué

Trois fioles de 500 mg de sugammadex seront disponibles dans le cabaret d'intubation difficile disponible dans chacun des blocs opératoires du CISSS MO (Anna-Laberge, Haut St-Laurent, Suroît,)